État des résultats prospectif consolidé (non audité) Pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et 2024



État des résultats prospectif consolidé (non audité) Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars)

| | Résultats projetés de 2022-23 | Résultats prévus de 2023-24 |
|---|-------------------------------|-----------------------------------|
| Charges | | |
| Risques du secteur | 1 700 357 \$ | 780 614 \$ |
| Science et innovation | 765 464 | 572 576 |
| Marchés nationaux et internationaux | 446 400 | 1 219 670 |
| Services internes | 309 761 | 256 365 |
| Total des charges | 3 221 982 | 2 829 225 |
| Revenus | | |
| Vente de biens et services | 71 743 | 73 198 |
| Intérêts | 13 122 | 13 163 |
| Projets conjoints et ententes de partage des coûts | 6 754 | 6 513 |
| Gain sur l'aliénation d'actifs | 575 | 936 |
| Revenus divers | 992 | 995 |
| Caisse de réassurance-récolte | 50 | 48 |
| Revenus gagnés pour le compte du gouvernement | (31 006) | (31 102) |
| Total des revenus | 62 230 | 63 751 |
| Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement | 3 159 752 \$ | 2 765 474 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif consolidé.

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées) Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif consolidé a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2022-23 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2022 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2023-24.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre, et
- Les provisions pour irrécouvrabilité sont estimées à la lumière de l'expérience. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 1 décembre 2022.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2022-23 et pour 2023-24, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif consolidé, Agriculture et Agroalimentaire Canada a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif consolidé et l'état des résultats historique incluent :

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées) Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Variation et évolution des prévisions financières (suite)

- la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts;
- programmation en réponse à des événements qui se produisent ou qui ont un impact sur le secteur agricole et agroalimentaire;
- les taux d'intérêt en vigueur au moment de la présentation du rapport, lesquels auront une incidence sur la valeur actualisée nette des prêts sans intérêt;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, Agriculture et Agroalimentaire Canada ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif consolidé a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2022-23 et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Consolidation

L'état des résultats prospectif consolidé inclut les comptes des sous-entités qui relèvent de l'administrateur général. Les comptes de ces sous-entités ont été consolidés avec ceux du ministère, et toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels ont été éliminés. Le périmètre comptable comprend le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, le Conseil des produits agricoles du Canada et l'Agence canadienne du pari mutuel. L'état des résultats prospectif consolidé exclut les comptes de la Commission canadienne des grains, de la Commission canadienne du lait et de Financement agricole Canada parce qu'ils ne sont pas sous le contrôle d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, et par conséquent, ils ne sont pas consolidés.

b) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charge durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées) Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, aux services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnements, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent les provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

c) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés en fonction des services fournis au cours de l'exercice.

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception en tant que revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

4. Autorisations parlementaires

Agriculture et Agroalimentaire Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées) Pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Autorisations parlementaires (suite)

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en milliers de dollars)

| | Résultats projetés de 2022-23 | Résultats prévus de 2023-24 |
|--|-------------------------------------|-------------------------------|
| Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du | | ¢ 2765.474 \$ |
| gouvernement | 3 159 752 | \$ 2765474 |
| Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement | | |
| net, mais aucune incidence sur les autorisations : | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (44 099) | (44 944) |
| Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles | 350 | 275 |
| Services fournis gratuitement par d'autres ministères | (63 212) | (55 926) |
| Augmentation (diminution) des charges payées d'avance et des stocks | (1 010) | (77) |
| Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés | | |
| compensatoires | 1 393 | 2 033 |
| Diminution (augmentation) des charges à payer non portées à une | | |
| autorisation | 468 549 | (900 000) |
| Diminution (augmentation) des passifs environnementaux | (5 300) | 5 000 |
| Diminution (augmentation) des obligations liées à la mise hors service | | |
| d'immobilisations | (45 320) | (1 360) |
| Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs | 168 | 1 282 |
| Diminution (augmentation) des provisions pour créances douteuses | (11 506) | (8 797) |
| Remboursement et rajustement des charges des exercices antérieurs | 28 427 | 28 602 |
| Revenu disponible pour dépenser | 4 864 | 4 524 |
| Autres | 53 416 | 13 097 |
| Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, | | |
| mais aucune incidence sur les autorisations | 386 720 | (956 291) |
| Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de | | |
| fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations : | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 49 080 | 31 963 |
| Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles | (1 053) | (978) |
| Augmentation (diminution) des prêts | (13 022) | (13 133) |
| Augmentation (diminution) des stocks | 44 | 38 |
| Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement | 35 049 | 17 890 |
| net, mais qui ont une incidence sur les autorisations | | . |
| Autorisations demandées qui sont projetées à être utilisées | 3 581 521 | \$ 1 827 073 \$ |
| | | Page 6 |

Notes à l'état des résultats prospectif consolidé (non auditées) Pour l'exercice terminé le 31 mars

4. Autorisations parlementaires (suite)

b) Autorisations fournies / demandées (en milliers de dollars)

| Autorisations fournies / demandées | Résultats projetés de 2022-23 | Résultats prévus de 2023-24 |
|---|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Autorisations four mes / demandees | | |
| Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement | 668 443 \$ | 463 607 \$ |
| Crédit 5 – Dépenses en capital | 59 741 | 31 963 |
| Crédit 10 – Paiements de transfert | 748 051 | 513 063 |
| Montants législatifs | 2 134 252 | 818 440 |
| Total des autorisations fournies / demandées | 3 610 487 | 1 827 073 |
| Moins : Autorisations inutilisées estimées et autres rajustements | 28 966 | - |
| Autorisations demandées qui sont projetées à être utilisées | 3 581 521 \$ | 1 827 073 \$ |